

# PROGRAMME DE FORMATION A LA CONDUITE DES PLATES FORME ELEVATRICES MOBILES DE PERSONNES

C.F. Décret n° 98.1084 du 02/12/1998 - Article R4323-55 à 57 - Arrêté du 02/12/1998



# R486

## CATEGORIES

**CATEGORIE A** - PEMP à élévation verticale type 1 et 3

**CATEGORIE B** - PEMP à élévation multidirectionnel type 1 et 3

**CATEGORIE C** - Conduite hors production Catégories A ou B

## FORMATION THEORIQUE

- \* Les obligations du constructeur,
- \* Les obligations de l'employeur et la responsabilité du conducteur,
- \* Description des différents types d'engins,
- \* La technologie de la machine,
- \* Instructions de stabilité et de sécurité,
- \* Principes de fonctionnement et caractéristiques de chaque,
- \* Présentation des différentes catégories,
- \* Vérification avant mise en service machine,
- \* Les règles de conduite et de circulation,
- \* Les règles de sécurité avec les conducteurs électriques,
- \* Les consignes de manœuvres de secours.

## FORMATION PRATIQUE

- \* Adéquation de la machine et de l'activité,
- \* Contrôle général de la PEMP et des dispositifs de sécurité,
- \* Les gestes de commandement et de sécurité,
- \* Positionnement et déplacement le long d'une surface plane,
- \* Positionnement et déplacement au dessus d'une surface plane,
- \* Positionnement et déplacement sous une surface plane,
- \* Positionner la plate-forme dans un espace limité,
- \* Déplacement et positionnement en mouvement combiné,
- \* Savoir réagir au signal d'alerte,
- \* Mise en sécurité,
- \* Circuler en marche avant et en marche arrière, plate-forme en position haute,
- \* Circuler en courbe, plate-forme de travail en position haute,
- \* Respecter les règles de circulation,
- \* Réaliser les manœuvres avec souplesse et précision,
- \* Opération de secours.

## TESTS

Evaluation théorique et pratique  
(conformément à la R486)

## FORMATION PREPARATOIRE

+

### TEST CACES®

1 jour Théorie  
3 jours Pratique  
1 jour Test

**DUREE** : 5 jours soit 35 Heures

**OBJECTIFS** : être capable de :

- \* Identifier sa machine, en effectuer l'entretien général et préventif.
- \* Acquérir les éléments nécessaires à la conduite en sécurité d'un équipement de travail.
- \* Evaluer les connaissances et savoir-faire de l'opérateur pour la conduite en sécurité de l'équipement de travail.
- \* Obtenir le CACES® conformément aux dispositions des Recommandations CNAMTS.

### PUBLIC CONCERNE :

Tout salarié appelé à conduire, même de manière occasionnelle, un des matériels concernés par la Recommandation R386.

### PRE-REQUIS

- \* Etre âgé d'au moins 18 ans.
- \* Comprendre le français.

### MOYENS

Les conditions générales dans lesquelles la formation est dispensée, notamment les moyens pédagogiques et techniques sont les suivants :

- \* Salle de formation équipée
  - \* PC portables et vidéo-projecteur
  - \* Supports audio-visuels
  - \* Manuels techniques
  - \* Nacelles correspondantes aux catégories concernées
  - \* Terrain d'évolution
- Diplômes, titres et expériences de(s) personne(s) chargées de la formation/anciens professionnel(s) du B.T.P.
- Certificat de formateur
  - CACES®
  - Certificat testeur CACES®

### VALIDATION

- \* Attestation de formation
- \* CACES®

### METHODES

- \* Accueil systématique et remise d'un livret stagiaire.
- \* Théorie participative avec un formateur, échange d'expérience.
- \* Ateliers pédagogiques sur une aire d'évolution adéquate.
- \* Evaluation par un test théorique type QCM ainsi que des tests pratiques sous forme d'exercices.
- \* Bilan et remise de l'évaluation à chaud du stage au stagiaire.
- \* Remise du livret de formation.

